

Dossier Unique d'Inscription

PIECES OBLIGATOIRES

Pourquoi ?

Le Dossier Unique d'Inscription **D.U.I** vous permet de fournir à la Mairie, **en une seule fois**, l'ensemble des pièces requises, pour votre (vos) enfant(s), en vue d'une inscription aux activités municipales du service Enfance Jeunesse Éducation (EJE). Le DUI est indépendant des documents de l'Éducation Nationale.

Les familles dont **les dossiers sont incomplets ne pourront pas bénéficier de ces activités.**

Pour quelles structures du service municipal EJE ?

- Crèche
- ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) + Restauration scolaire
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- CLAP'S (Centre de Loisirs Aussonnais Pour adolescentS)

Quelles obligations ?

- Le Dossier Unique d'Inscriptions **doit être COMPLET et retourné auprès du régisseur de la Mairie au plus tard le 17 JUIN 2022.**

Toute modification du présent DUI doit être portée, de façon écrite (par mail ou courrier manuscrit), à la connaissance des responsables de structure (Crèche, ALAE, ALSH, CLAP'S).

- Dans le cas d'une séparation **les deux parents devront signer (conjointement ou séparément) le DUI**

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*taxe d'habitation, EDF, téléphone, quittance...*)
- Attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF avec quotient familial **ou** dernier avis d'imposition ou non-imposition 2022 du (des) foyer(s) fiscal (aux) concerné(s)
- Fiches du DUI complétées, signées :
- CDAP/Quotient familial CAF, **uniquement** si vous cochez NON page 8 :
 - attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF avec quotient familial
 - Dernier avis d'imposition du (des) foyer(s) fiscal (aux) concerné(s)
Si vous n'êtes pas en possession de ce document lors du dépôt du DUI, le faire parvenir dès réception

Pour chacun de vos enfants

- Photocopie du carnet de vaccinations (pour rappel les vaccins doivent être à jour)
- Photocopie du livret de famille **ou** Photocopie de l'acte de naissance avec filiation **ou** Photocopie de l'acte d'adoption simple
- Assurance **extra-scolaire** en cours de validité **ou** Responsabilité civile des parents

Cas de séparation ou de divorce

- Photocopie de l'extrait de jugement (relatif à l'exercice de l'autorité parentale et au mode de garde)

MA FAMILLE

Responsable 1 :

Civilité

Nom d'usage

Né(e)le



(portable)



(fixe)

@ (mail)

Adresse

Profession

Employeur

Adresse de l'employeur

Responsable 2 :

Civilité

Nom d'usage

Né(e)le



(portable)



(fixe)

@ (mail)

Adresse

Profession

Employeur

Adresse de l'employeur

Situation familiale

Nombre d'enfants à charge

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE en dehors du ou des parent(s) de l'enfant déjà mentionné(s) sur le dossier (renseigner au minimum un contact)

Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables.

CONTACT 1

Nom et Prénom :

A contacter en cas d'urgence Autorisé à venir chercher l'enfant

Lien :



professionnel



CONTACT 2

Nom et Prénom :

A contacter en cas d'urgence Autorisé à venir chercher l'enfant

Lien :



professionnel



CONTACT 3

Nom et Prénom :

A contacter en cas d'urgence Autorisé à venir chercher l'enfant

Lien :



professionnel :



FICHE ENFANT

Compléter une fiche par enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin

Mode de garde : Parents Père-Mère garde alternée Autre

Etablissement scolaire :

- Jules Ferry
- Louise Michel
- Collège Germaine Tillion
- Autre (précisez)

Structure multi accueil :

- Crèche Prunel
- Crèche Prestillou

Accueil de loisirs :

- ALAE (accueil le matin, midi, soir et les mercredi après-midi)
- ALSH (accueil en période de vacances scolaires)
- CLAP'S

Restauration scolaire + ALAE Midi

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Régime alimentaire : Sans viande

La commune d'Aussonne commande systématiquement les repas cantine pour votre enfant pour les jours scolaires de l'année 2022/2023 selon l'agenda disponible dans la rubrique Inscription.

Transports scolaires

- Oui Non

Conditions d'utilisations : Pour les élèves utilisant régulièrement les transports en commun (engagement formel des parents sur une fréquentation hebdomadaire minimum tolérée de 70%)

Autorisation ALAE/ALSH

Autorisation à sortir seul aux heures des temps d'accueil ALAE

- Oui Non

Autorisation à sortir seul aux heures des temps d'accueil ALSH

- Oui Non

FICHE SANITAIRE

Compléter une fiche par enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin

Nom du Médecin traitant :



Vaccinations : Merci de bien vouloir joindre les photocopies des pages correspondantes/certificat attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour.

Si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication.

Renseignements médicaux : Information : Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription.

Protocole d'Accueil Individualisé :

Oui, précisez la nature et la date de validité

Non

Maladies chroniques : Asthme Convulsions Diabète Autres (précisez)

Allergies : Médicaments Alimentaires Autres (précisez)

Votre enfant a-t-il une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)? Oui Non

Votre enfant porte-t-il : des lunettes des lentilles de contact un appareil dentaire Autre (précisez)

Votre enfant suit-il un traitement ou présente un problème de santé nécessitant une surveillance particulière : maladie, accident, hospitalisation, opération (à préciser en indiquant les dates) :

FICHE ENFANT

Compléter une fiche par enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin

Mode de garde : Parents Père-Mère garde alternée Autre

Etablissement scolaire :

- Jules Ferry
- Louise Michel
- Collège Germaine Tillion
- Autre (précisez)

Structure multi accueil :

- Crèche Prunel
- Crèche Prestillou

Accueil de loisirs :

- ALAE (accueil le matin, midi, soir et les mercredi après-midi)
- ALSH (accueil en période de vacances scolaires)
- CLAP'S

Restauration scolaire + ALAE Midi

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Régime alimentaire : Sans viande

La commune d'Aussonne commande systématiquement les repas cantine pour votre enfant pour les jours scolaires de l'année 2022/2023 selon l'agenda disponible dans la rubrique Inscription.

Transports scolaires

- Oui Non

Conditions d'utilisations : Pour les élèves utilisant régulièrement les transports en commun (engagement formel des parents sur une fréquentation hebdomadaire minimum tolérée de 70%)

Autorisation ALAE/ALSH

Autorisation à sortir seul aux heures des temps d'accueil ALAE

- Oui Non

Autorisation à sortir seul aux heures des temps d'accueil ALSH

- Oui Non

FICHE SANITAIRE

Compléter une fiche par enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin

Nom du Médecin traitant :



Vaccinations : Merci de bien vouloir joindre les photocopies des pages correspondantes/certificat attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour.

Si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication.

Renseignements médicaux : Information : Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription.

Protocole d'Accueil Individualisé :

Oui, précisez la nature et la date de validité

Non

Maladies chroniques : Asthme Convulsions Diabète Autres (précisez)

Allergies : Médicaments Alimentaires Autres (précisez)

Votre enfant a-t-il une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)? Oui Non

Votre enfant porte-t-il : des lunettes des lentilles de contact un appareil dentaire Autre (précisez)

Votre enfant suit-il un traitement ou présente un problème de santé nécessitant une surveillance particulière : maladie, accident, hospitalisation, opération (à préciser en indiquant les dates) :

AUTORISATIONS

Nom de la famille :

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La Mairie d'Aussonne se réserve le droit de vous demander de **produire les originaux des copies** fournies lors d'une inscription ou d'une mise à jour.

« Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir une communication et le cas échéant, une rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant auprès d'une des directions concernées ».

Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires

La Mairie d'Aussonne et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne ont signé une convention de service pour la consultation des revenus enregistrés dans la base allocataire. Propriété de la CAF, par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé CDAP, nous n'avons accès qu'à votre quotient familial.

Autorisez-vous la Mairie à **consulter votre Quotient Familial** par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé CDAP :

Oui, si oui **N°ALLOCATAIRE CAF** :

Non, pour bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus et à votre situation familiale, vous devez impérativement fournir :

- **la copie de l'attestation de paiement** de moins de 3 mois délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales avec quotient familial.

- **le/les avis d'imposition du/des foyer(s) 2022 sur les revenus 2021**. *Si vous n'êtes pas en possession de ce document lors du dépôt du DUI, merci de le faire parvenir dès réception.*

Votre participation financière est calculée en fonction de vos revenus. En l'absence de justificatifs dans les délais impartis, LE TARIF LE PLUS HAUT sera automatiquement appliqué jusqu'à la présentation de l'ensemble des pièces sans effet rétroactif, conformément à la réglementation en vigueur.

Nous vous rappelons que tout changement de situation familiale ou professionnelle peut entraîner une modification de votre Quotient Familial ; il vous appartient d'en informer votre Caisse d'Allocations Familiales ainsi que la Mairie.

FACTURATION

Période d'encaissement : A terme échu, la première semaine de chaque mois.

Moyens de paiement en Mairie : Chèque, espèce, CB, CESU (acceptés uniquement pour la garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans révolus (ALAE, ALSH et crèche)

Le paiement se fera en Mairie auprès du régisseur de la commune d'Aussonne ou sur le Portail Familles.

Date limite de paiement : les factures mensuelles doivent impérativement être réglées à la date mentionnée sur celles-ci. Aucun rappel ne sera envoyé.

Au-delà de ce délai, le recouvrement de la facture sera confié à la Trésorerie de Blagnac et ce chaque mois.

FACTURATION DÉMATÉRIALISÉE

Je soussigné(e) :

Souhaite avoir accès à la facture dématérialisée et être prévenu(e) de la mise en ligne de ma facture à l'adresse mail suivante :

DROIT À L'IMAGE

La ville effectue régulièrement des reportages photos dans le cadre des activités organisées par ses services pour diffusion sur ses supports officiels de communication

Autorisez-vous les services de la ville d'Aussonne à **utiliser les photos de votre enfant ou de vos enfants**, dans le cadre et les limites susvisés ? **Oui** **Non**

ALAE/ALSH

Autorisez-vous les services de la ville d'Aussonne :

- **À maquiller le visage** de votre ou de vos enfants ? **Oui** **Non**
- **À utiliser des lingettes** sur le visage de votre ou vos enfants pour le démaquillage ? **Oui** **Non**

AUTORISATION D'UTILISATION DES ADRESSES MAIL

Je soussigné,, autorise le service EJE à utiliser les adresses mail pour me communiquer des informations municipales relatives aux actions à destination des familles.

DÉCLARATIONS

Nous soussignés (nom/prénom):

Responsables légaux Titulaires de l'autorité parentale

de l'enfant :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables des structures municipales à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Certifie avoir pris connaissance de :
 - l'intégralité des informations du Dossier Unique d'Inscriptions
 - du Règlement Intérieur de la (des) structure(s) municipale(s) (disponible sur le Portail Familles et sur le site de la Mairie), du service Enfance Jeunesse Education, fréquentée(s) par mon (mes) enfant(s).

Fait pour valoir ce que de droit.

À Aussonne, le

Signature Responsable 1
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait pour valoir ce que de droit.

À Aussonne, le

Signature Responsable 2
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**Cachet et date de réception du dossier
complet**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie d'Aussonne - place de la Mairie pour le fonctionnement du service Enfance Jeunesse Education. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie d'Aussonne. Les données sont conservées pendant 25 ans maximum. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse électronique rgpd@aussonne.fr

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.